



Demande de conseil pour revente de maison

Par **snapepe**, le **24/04/2015** à **09:03**

----- Message transféré -----

De : snapepe

Date : 24 avril 2015 08:58

Objet : conseil fiscal maison secondaire

À : demaurin@free.fr

bonjour.

je cherche un petit conseil fiscal .

j'ai 2 maisons:

- une renovée par mes soins depuis longtemps où j'habites habituellement . c'est ma maison principale.

- une autre maison à 15 kms de la 1ère , que je suis en train de finir de rehabliler et que je comptes revendre assez vite .

j'ai la possibilité d'en faire momentanement ma maison principale si cela est + interessant du coté fiscalité.

ma question est connaissant les taxations importantes sur les reventes de maison, faudrait il que je declare cette 2è maison comme habitation principale pour la revendre sans payer d'impôts ?

merci par avance de votre aide .

cordialement.

Par **aguesseau**, le **24/04/2015 à 09:17**

bjr,

depuis la taxation des plus values sur la vente de résidences autres principales, ce que vous proposez a déjà été envisagé et réalisé par des vendeurs.

le trésor public est donc très au courant de cette méthode pour éviter de payer une plus value et vérifiera certainement que la maison en vente est réellement votre résidence principale (occupation réelle, domiciliation fiscale...etc...).

donc c'est possible mais il faut que cela devienne réellement votre résidence principale.

cdt

Par **snappepe**, le **24/04/2015 à 09:25**

OK. Il suffit donc que j'y habites réellement et que je change ttes mes domiciliations fiscales ? car si j'arrive à revendre cette 2è maison rapidement , je reviendrai de ttes façons habiter la 1ère maison . Le fisc va trouver ça louche ????

cdmt

Par **aguesseau**, le **24/04/2015 à 09:32**

le fisc ne va pas trouver ça louche, il saura que vous l'avez fait pour éviter la taxation sur les plus values.

c'est de l'habileté fiscale mais ce n'est pas une fraude si il y a véritablement changement de résidence principale (pensez aux assurances habitations).